



Réserve d'oiseaux d'eau
et d'oiseaux migrateurs
d'importance internationale

Une grande diversité d'oiseaux

Chaque année, des dizaines de milliers d'oiseaux aquatiques reviennent fidèlement passer l'hiver sur la Rade et le Rhône genevois. En effet, canards, grèbes, foulques, mouettes et goélands notamment y trouvent à la fois une nourriture abondante et la quiétude nécessaire pour passer la mauvaise saison.

Depuis 1991, ce site d'une très grande valeur ornithologique, fait partie des huit réserves suisses protégées par la Convention des zones humides d'importance internationale (aussi appelée Convention de Ramsar). Ce traité international, complété par la législation nationale, garantit la préservation sur le long terme de la richesse naturelle en édictant des mesures de conservation nécessaires. Ainsi, depuis 1994, la navigation hivernale est restreinte sur le Rhône depuis la Passerelle de Chèvres jusqu'au barrage de Verbois pour limiter les dérangements. Pour rappel, la chasse est interdite sur tout le canton depuis 1974.

L'application de ces dispositions a été couronnée de succès. Le nombre et la diversité des hivernants n'ont jamais été aussi grands que ces dernières années.



COMMENT OBSERVER LES OISEAUX ?

Bien que certains oiseaux de la Rade soient reconnaissables à l'œil nu, il est recommandé de se munir de jumelles pour observer les oiseaux. Celles-ci permettront d'améliorer la vision – et donc de découvrir des détails du plumage qui passeraient autrement inaperçus – mais aussi d'éviter de déranger les oiseaux.

Pour voir les oiseaux migrateurs, il est préférable d'aller les observer tôt le matin ou le soir, en particulier sur les jetées de la Rade, tandis que pour les hivernants, le moment de la journée importe peu.



Plan reproduit avec l'autorisation de la Direction cantonale de la mensuration officielle du 10 janvier 2005

SITE PROTÉGÉ !

- Reserve d'oiseaux d'eau
- Point d'observation ornithologique
- Périmètre de protection renforcée : chiens tenus en laisse toute l'année. Se conformer à la signalisation.
- Forêts : chiens tenus en laisse du 1er avril au 15 juillet.
- Rade et Ville de Genève : chiens tenus en laisse toute l'année, sauf dans les espaces de liberté.

INFORMATIONS SUR LES OISEAUX

- ÎLE ROUSSEAU
Pour les débutants
- JARDIN ANGLAIS
Canards
- DÉBARCADÈRE
Autres oiseaux d'eau
- PÂQUIS
Mouettes, échassiers & rapaces



Convention du 2 février 1971 relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau

Département du territoire
Domaine nature et paysage

Tél. 022 388 55 00
www.ge.ch/nature

Graphisme : Pepper Studio.
Dessins : Antoine Richard (oiseaux) / Tom Tirabosco (canard et rat)
Panneau réalisé avec l'aimable collaboration du Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Genève.
Janvier 2007

Découvrez les oiseaux en parcourant la Rade

AUTRES OISEAUX D'EAU

Foulque macroule (*Fulica atra*)

La foulque ne doit pas être confondue avec la véritable « poule d'eau » (qui a le bec rouge et du blanc sous la queue), beaucoup plus rare. La foulque est présente en petit nombre toute l'année mais, avec l'arrivée des hivernants d'Europe du Nord, elle forme de grands rassemblements dès l'automne. Elle se nourrit de végétaux et de petits animaux et niche dans les roselières, mais aussi dans les ports, parfois sur les bateaux.



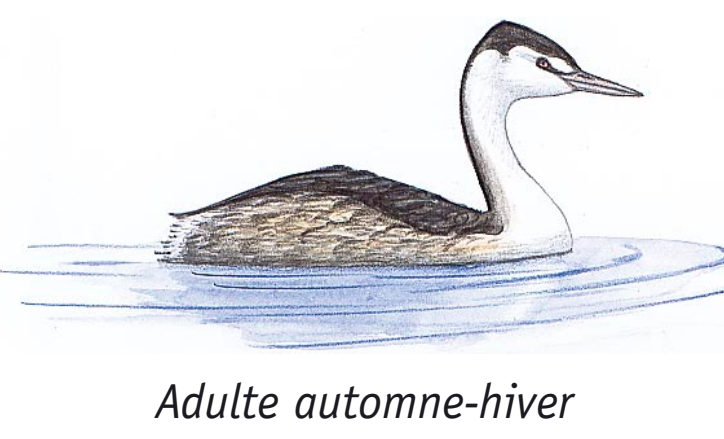
Gallinule poule-d'eau (*Gallinula chloropus*)

Souvent confondue avec la foulque, qui a le bec et le front blancs. Discrète et timide, la poule d'eau niche dans les marais et se nourrit de plantes, de graines et de petits animaux aquatiques. En hiver, elle visite les ports et se spécialise parfois dans la consommation des crottes de mouettes ! Les jeunes individus se reconnaissent aux couleurs ternes de leur bec et de leurs pattes.



Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)

Excellent plongeur et grand pêcheur de poissons, le grèbe huppé se pare au printemps d'une huppe et d'une collerette, pour se livrer à un véritable ballet aquatique en couple au large des roselières où il niche. En hiver, le Léman abrite des dizaines de milliers d'oiseaux venus du nord de l'Europe. Faute de rives naturelles et de roselières, le Léman n'abrite par contre que quelques rares colonies de nidification. Le grèbe huppé niche dans la réserve Pro Natura de la Pointe-à-la-Bise à Collonge-Bellerive.



Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*)

De taille intermédiaire entre le grand grèbe huppé et le minuscule grèbe castagneux, le grèbe à cou noir est un hivernant commun sur le lac. Comme le grèbe huppé, ses effectifs sont parfois sous-estimés car il se tient souvent à grande distance des rives. C'est par contre un nicheur rarissime en Suisse, ce qui est dommage car son plumage nuptial est superbe !



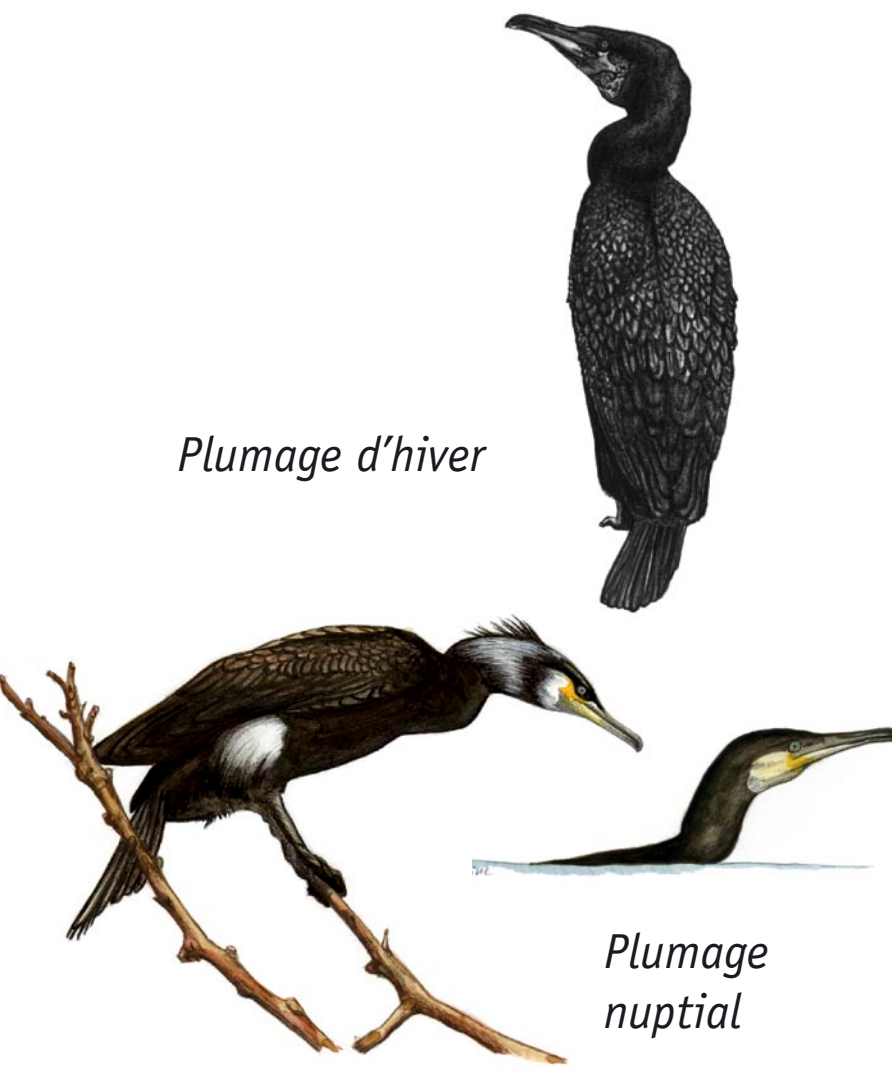
Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)

Le castagneux est si petit et plonge si souvent que parfois les promeneurs ne le voient pas, ou le prennent pour un poussin. Il niche surtout dans les étangs aux rives naturelles, mais visite le lac (surtout les ports) durant l'hiver. Au printemps, son plumage grisâtre se colore de brun châtain et il fait entendre son ricanement nerveux et sonore.



Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*)

Excellent plongeur et habile pêcheur, ce grand palmipède passe aussi beaucoup de temps perché sur des arbres ou des rochers. Ne disposant pas de glandes imperméabilisantes, il sèche son plumage les ailes largement déployées. En vol, sa silhouette noire en croix et ses escadrilles en forme de « V » sont facilement reconnaissables. Sa tête, sa nuque et ses flancs deviennent blancs au printemps. Les grands groupes observés en hiver proviennent presque exclusivement du Danemark et des côtes de la mer Baltique.

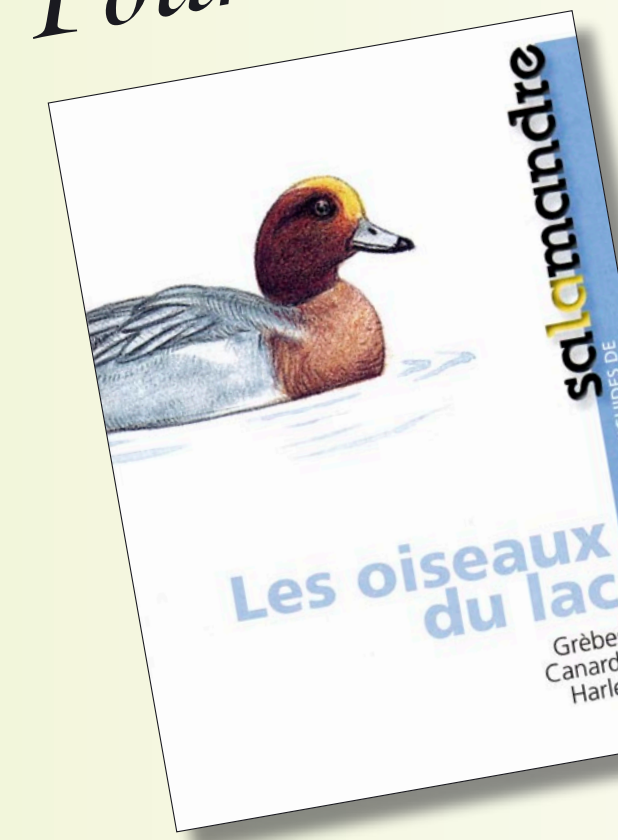


Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*)

Cet oiseau a besoin d'eaux claires et poissonneuses surplombées de perchoirs pour chasser à l'affût et saisir les petits poissons en vol piqué. Il niche dans un terrier qu'il creuse avec le bec dans les rives naturelles. Il a donc énormément souffert de l'endiguement généralisé des cours d'eau. Sensible aux grands froids, il migre quand ceux-ci gèlent et s'observe toute l'année en petit nombre au bord du lac.



Pour en savoir plus !



Commandez le mini-guide « Les oiseaux du lac » de la Salamandre, au 052 710 08 25 ou sur www.salamandre.ch

Un panneau situé à la jetée des Pâquis comprend des informations complémentaires pour chacune des espèces, ainsi que les noms des espèces dans d'autres langues.

Soyez raisonnables, nous sommes parfaitement capables de nous nourrir nous-mêmes! Limitez-vous à ce qui vous fait plaisir. Merci.

